

COMMUNE DE L'ESTRÉCHURE
Séance du 16 décembre 2017

Date de la convocation : 14 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le seize décembre à onze heures, le conseil municipal de la commune de L'Estréchure s'est réuni en séance extraordinaire à la mairie.

**MEMBRES DU
CONSEIL EN
EXERCICE : 9**

Étaient présents : Christophe BERNARD, Françoise DEL BUCCHIA, Michel DUSSARGUES, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Pierre PRADILLE, Guy TOUREILLE

Procuration :

Absent : Stéphane TROUCHE

**MEMBRES DU
CONSEIL
PRÉSENTS : 8**

Secrétaire de séance : Guy TOUREILLE

Ordre du jour :

1 - Décision modificative n° 2 : virement de crédits

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

1 - Décision modificative n° 2 (DE 025 2017)

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-388.00	
6554	Contribution organismes de regroupement	310.00	
6558	Autres contributions obligatoires	78.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Madame Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 11h15.

Ont signés au registre des délibérations :

Christophe
BERNARD



Michel
DUSSARGUES



Maurice
HILAIRE



Pierre
PRADILLE



Stéphane
TROUCHE

Françoise
DEL BUCCHIA



Hélène
HILAIRE



Bernadette
MACQUART



Guy
TOUREILLE

